



# DRÔME ARDÈCHE BASKET BALL

**RENOUVELLEMENT AFFILIATION**

SAISON 2025-2026



**À PARTIR DU 1ER JUIN 2025**



# RAPPEL

**Comme chaque année, entre le 1er et le 30 juin les clubs peuvent effectuer le renouvellement de leur affiliation dans FBI en cliquant sur « Organisme » puis sur « Renouvellement d'affiliation ».**





## Point d'attention

Durant cette période, deux saisons vont « cohabiter » dans FBI, un club pourra donc toujours envoyer des préinscriptions pour la saison 2024-2025 mais aussi pour la saison 2025-2026. Il

convient de rappeler aux clubs de bien sélectionner la bonne saison. Les préinscriptions 25-26 d'un club au statut « validée par le groupement sportif » ne commenceront à se transformer en licences qu'au 1er juillet si :

- le club a bien renouvelé son affiliation
- La préinscription du président a bien été transformée en licence. Pour les clubs omnisports, il s'agira de la préinscription du président de la section basket.

Enfin, au 1er juillet, le renouvellement d'affiliation s'effectuera au format papier. Les préinscriptions pour les pratiques du VxE ne commenceront qu'au 1er juillet



# Se rendre sur FBI



Pour cela, aller sur le site de la Fédération Française de Basket Ball et connectez-vous sur FIB via votre identifiant (ARA2607 suivi des 3 derniers chiffres de votre club) et votre mot de passe.



1

Aller sur l'onglet Organisme puis sur "Renouvellement d'affiliation"

2

Aller dans l'onglet "Généralités". Vérifier et compléter, le cas échéant, les informations demandées dans le formulaire

- Cocher l'offre de pratique proposée aux licenciés
- Couleur des maillots
- RIB pour le paiement en ligne
- Mode de règlement

3

Aller dans l'onglet "Salles".

De nouvelles questions liées aux lieux de pratiques ont été ajoutées.

Le club pourra ajouter les salles qu'il occupe.

Nouveauté : le club pourra supprimer les salles dans lesquelles il ne compte pas jouer.



4

Aller sur l'onglet "Membres" et rattacher OBLIGATOIREMENT le président de votre structure à votre affiliation

Deux cas de figures :

- **Nouveau président**

Cliquer sur la loupe pour rechercher le licencié.

Si vous n'avez pas créé de préinscription, rendez-vous dans le module "Préinscription" de FBI.

- **Déjà licencié :**

Le président de la saison 2024-2025 apparait, vous n'avez rien à faire.

Le président change, rechercher le licencié via la loupe.

5

En cas de changement de correspondant, Trésorier ou secrétaire général, merci de cliquer sur la loupe afin d'effectuer la recherche et la modification des nouveaux bénévoles



# Paiement en ligne

Pas d'obligation de connecter son compte HelloAsso à son compte FBI.

Pour les clubs qui souhaitent proposer le paiement en ligne, il est indispensable de lier les comptes.

Si vous avez lié les comptes la saison dernière, la connexion devrait être maintenue.

Nous vous conseillons de vérifier que la connexion est bien restée active.

Pour cela, le bouton connexion doit être celui-ci



**Déconnecter mon compte HelloAsso**

Saisir votre grille tarifaire.

Attention, 0€ signifie que la licence est gratuite.

Ne pas saisir de montant de ce cas précis.

# PROJET ASSOCIATIF



1

Aller sur l'onglet "Projet associatif"

Obligation de cocher la case CER (Contrat d'engagement républicain) en bas de la page

Généralités Salle Membres e-Licence **Projet associatif**

**Projet associatif**

J'atteste sur l'honneur que l'association s'engage à respecter le contrat d'engagement républicain \*

**POINT**<sup>MC</sup>  
**FINAL**

Valider votre affiliation, le message suivant apparait :

**Cette réaffiliation a été validée pour la saison 2025-2026**

# Info



**Vous n'avez rien à régler pour l'instant.  
Une information sera diffusée par voie de  
bulletin hebdomadaire.**



**Secrétariat du Comité au 04 75 78 13 75 ou  
[secretariat@dromeardechebasketball.org](mailto:secretariat@dromeardechebasketball.org)**